



Convocations ag électronique

Par **daisy95**, le **09/04/2009** à **10:29**

Bonjour,

Quelqu'un pourrait-il m'éclairer sur les convocations dématérialisées (envoyées par voie électronique sécurisée) ?

Les syndicats peuvent-ils dématérialiser les convocations ? Quel est le cadre légal ?

Merci de votre aide,